



LICENCE PROFESSIONNELLE HÔTELLERIE ET TOURISME EN APPRENTISSAGE

IREST

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU TOURISME

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON - SORBONNE

La meilleure voie vers le monde du tourisme

PRÉSENTATION DU DIPLÔME

Préparée en un an, la Licence professionnelle "Hôtellerie et Tourisme" est destinée à préparer au poste de Manager de premier niveau qui constitue un premier niveau d'encadrement : le professionnel est chargé d'encadrer et d'animer les équipes de production de services, et son activité est partagée entre management du personnel, organisation et gestion des activités, animation.

Il peut être amené à coordonner des activités dans l'entreprise et à l'extérieur de celle-ci.

La formation accueille des publics diversifiés, disposant notamment d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées, venant de formations générales universitaires ou déjà professionnalisées, français et étrangers, formation initiale et continue, avec diplôme bac + 2 ou validation des acquis (VA) et validation des acquis de l'expérience (VAE), etc.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- ◆ Les enseignements à l'IREST et au CFA Stephenson sont dispensés en alternance suivant une périodicité négociée avec les entreprises partenaires. Ils représentent 550 heures de **formation**, hors périodes en entreprise, en contrat d'apprentissage ou en stage. Ces enseignements sont répartis en deux semestres à l'issue desquels ont lieu des examens.
- ◆ Les étudiants ayant validé les deux semestres de la Licence (L3) seront déclarés titulaires d'une **Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme option Hôtellerie** ou d'une **Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme option Distribution touristique** (Suivant l'option dans laquelle ils auront suivi les enseignements et effectué la formation en entreprise)

Les cours commencent le 19 septembre 2011. Les enseignements sont constitués de cours théoriques et professionnalisés, assurés par des enseignants-chercheurs et des professionnels, ainsi que des formateurs du CFA Stephenson.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- ◆ Les secteurs concernés par le contenu de la formation :
 - Hôtellerie (en liaison avec la dimension commerciale de la fonction "hébergement", d'établissements hôteliers, ou hébergements touristiques similaires, à l'exclusion de la fonction restauration),
 - Distribution touristique (plus les activités de tour operating, congrès, séminaires, incentives),
 - Tourisme territorial (postes à dominante commerciale, correspondant à l'option "Distribution touristique").
- ◆ Les postes correspondent à des appellations reconnues de type "chef de réception", "responsable de la réservation", "assistant de production", "chargé de développement", etc.

La formation permet d'évoluer de ces postes vers des postes identiques dans de plus grandes structures, ou bien de passer du statut d'assistant à celui de responsable dans ces mêmes grandes structures (hôtels et autres hébergements touristiques, agences de voyages, plateaux d'affaires, tour opérateurs, structures diverses de réservation, organismes du tourisme territorial, etc.).

- ◆ De nouvelles catégories d'entreprises ont fourni ces dernières années des débouchés à nos étudiants :
 - Opérateurs touristiques sur Internet,
 - Agences de communication événementielle / agences de voyages de stimulation ("incentives") / agences de tourisme événementiel.

L'insertion professionnelle atteint un niveau élevé à très court terme : environ 85% des étudiants accèdent à un emploi dans les postes et secteurs visés immédiatement en sortie de formation.

LE MÉMOIRE

Le mémoire représente un facteur d'insertion professionnelle et de formation pour l'étudiant. Le sujet est validé par le monde professionnel et la problématique plus détaillée qui en découle est validée par l'équipe pédagogique. L'encadrement du mémoire est assuré pour chaque étudiant par un universitaire et, suivant les cas, par un professionnel également. La réalisation du mémoire s'effectue durant toute la période des enseignements et bénéficie d'un séminaire de méthodologie.

FORMATION EN ENTREPRISE

Les étudiants auront la faculté de suivre cette formation selon deux modalités :

- ◆ L'apprentissage, modalité obligatoire pour les étudiants remplissant les critères requis (âge, nationalité, etc.),
- ◆ Stages pour tous les autres étudiants (sauf VAE et statuts spécifiques en lien avec la formation continue).

	Statut	Durée de la formation en entreprise
En apprentissage (Contrat d'apprentissage)	L'apprenti bénéficie d'un contrat de travail à durée déterminée dans l'une des entreprises partenaires. Il perçoit une rémunération et son temps de formation fait partie intégrante de son temps de travail.	35 à 39 h par semaine (selon la convention collective s'appliquant à l'entreprise)
En stage (Convention de stage)	L'étudiant durant ses périodes en entreprise est couvert par le statut d'étudiant stagiaire (convention de stage de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).	16 semaines

L'expérience et la formation en entreprise seront évaluées à partir de la rédaction et la soutenance d'un rapport de stage devant un jury où sera invité un représentant de l'entreprise ou de l'organisme dans laquelle s'est effectué l'apprentissage ou le stage

La modalité "apprentissage" : les étudiants concernés suivent alors cette formation en alternance suivant les termes de la convention entre l'IREST, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) Stephenson et la Région Ile-de-France.

LES COURS PRINCIPAUX

ORGANISATION DE L'ENTREPRISE ET GESTION DES ACTIVITÉS

- ◆ Comptabilité de gestion
- ◆ Jeu d'entreprise
- ◆ Management des destinations touristiques
- ◆ Économie / Microéconomie du tourisme
- ◆ Économie du transport aérien / Politiques tarifaires

MANAGEMENT COMMERCIAL ET ANIMATION DES ÉQUIPES

- ◆ Qualité de service
- ◆ Marketing des services et du tourisme
- ◆ Gestion des ressources humaines

DROIT

- ◆ Droit des contrats du tourisme
- ◆ Droit de la consommation
- ◆ Droit social

INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

- ◆ Informatique professionnelle, option "Distribution touristique"
- ◆ Informatique professionnelle, option "Hôtellerie"
- ◆ Yield Management (option "Hôtellerie")

LANGUES ANGLAIS

- ◆ Cours + auto-formation sur CD Rom
- ◆ Mise en situation professionnelle

PROJET TUTORÉ

- ◆ Outils de la recherche
- ◆ Méthodologie de la recherche
- ◆ Encadrement universitaire



MODALITÉS D'ÉVALUATION

La présence aux cours, séminaires et conférences est obligatoire.

Chaque discipline fait l'objet d'un contrôle continu et / ou d'un examen semestriel, stage et/ou réalisation du mémoire étant pris en compte dans l'évaluation des étudiants.

CONSEIL DE L'IREST

Le Conseil de l'IREST est composé de membres universitaires, professionnels et institutionnels. Sont notamment représentés :

L'Office de Tourisme et de Congrès de Paris (OTCP), CAP France, Le GEFIL, le SNAV, le groupe ACCOR, Atout France, Pierre et Vacances, la Sous-Direction du Tourisme, du Commerce et de l'Industrie (DGCIS), Eurodisney, Le CMN, ICOMOS France, L'Agence Française de Développement (AFD), le groupe Hilton, etc.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Les orientations pédagogiques de la Licence professionnelle Hôtellerie et Tourisme sont suivies par le Conseil Scientifique de l'IREST qui réunit les universitaires et les professionnels enseignants dans le diplôme. Il est également l'interlocuteur des représentants des étudiants.

Lieux d'enseignement :

CFA Stephenson - Centre Sorbonne - Centre Panthéon - Centre Albert Chatelet

CONTACTS IREST

DIRECTRICE DE L'IREST

Maria GRAVARI-BARBAS

RESPONSABLE DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE HÔTELLERIE & TOURISME

Michel TIARD



IREST

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
DU TOURISME UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

12 place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05 - France

Tél. : 00 33 (0) 1 55 43 46 50 / 51 / 56 - Fax : 00 33 (0) 1 55 43 46 55

<http://irest.univ-paris1.fr> - irest@univ-paris1.fr